

**Gaël DIAFERIA,**  
**Européenne 2014 liste NPA circonscription Est**  
**Questionnaire(s) Palestine-UE**

**A) Questionnaire Plate-forme des ONG.**

**1) Soutiendrez-vous la mise en place de mesures excluant les colonies de toute relation entre l'UE et Israël ?**

Nous sommes favorables à divers mécanismes de sanctions contre la politique coloniale de l'État d'Israël, à commencer par une rupture des relations diplomatiques et économiques entre l'UE et Israël tant que celui-ci bafouera les droits nationaux des Palestiniens. Dans ce cadre, nous sommes évidemment en faveur du premier pas que constituerait l'exclusion des colonies de toute relation entre l'UE et Israël, tout en rappelant que c'est l'ensemble de l'économie israélienne qui bénéficie de l'occupation, et non la seule économie des colonies.

**2) Veillerez-vous à ce que l'UE applique pleinement la clause de conditionnalité garantissant le respect des droits de l'Homme et du droit humanitaire international dans tous les accords entre l'UE et Israël ?**

Nous sommes favorables à une pleine application de la clause de conditionnalité. Au vu de la situation sur le terrain et de la réalité des violations systématiques, par l'État d'Israël, des droits humains, des conventions de Genève et, plus généralement, du droit international, nous sommes donc favorables à une suspension immédiate des accords UE-Israël.

**3) Veillerez-vous à ce que l'UE puisse mettre en oeuvre et financer des projets dans le Territoire palestinien occupé en vous assurant qu'ils ne seront pas entravés par Israël ?**

Depuis trop longtemps, l'UE finance, partiellement ou totalement, des projets de « développement » au sein des territoires palestiniens occupés, qui sont parfois entravés ou détruits par Israël, sans toutefois qu'elle se donne les moyens d'agir politiquement.

Or, quand bien même certains projets dits de « développement » peuvent contribuer, à très court terme, à améliorer sensiblement les conditions de vie de certains Palestiniens, ils ne peuvent en aucun cas se substituer à une intervention politique.

Les travaux des économistes ont largement démontré qu'il ne pouvait y avoir de « développement » économique ou social si la situation d'occupation perdure, et que l'argent qui est injecté, notamment par l'UE, dans les territoires occupés, sert avant tout à pallier les manques liés à la politique israélienne et à amoindrir les effets de l'occupation, sans toutefois contribuer à la combattre.

Il nous semble donc dangereux de séparer projets de « développement » et intervention politique, une séparation qui laisse entendre que les uns seraient possibles sans l'autre. L'UE doit résolument s'engager contre la politique coloniale en adoptant des sanctions effectives contre l'État d'Israël : ce n'est qu'à cette condition que de véritables projets de « développement » pourront être crédibles et avoir une efficacité. En attendant, il nous semble évident que chaque entrave à des projets en cours doit être condamnée et, le cas échéant (destructions, entraves), les sommes

investies devront être intégralement remboursées par l'État d'Israël.

#### **4) Exigerez-vous la mise en place de mesures pour la levée du blocus de Gaza et la liberté de circulation pour rétablir la continuité territoriale entre la bande de Gaza et la Cisjordanie ?**

Le blocus de Gaza est inhumain et illégal, et il doit être immédiatement levé. Le sort fait à la population de Gaza équivaut à un crime de guerre, et l'État d'Israël doit être sanctionné politiquement, économiquement et diplomatiquement. Des poursuites judiciaires devraient être engagées contre les officiels israéliens responsables du blocus.

En ce qui concerne la liberté de circulation entre Gaza et la Cisjordanie, nous y sommes là encore favorables, a fortiori dans la mesure où l'existence d'un « passage sûr » entre les deux entités faisait partie des rares engagements d'Israël lors de la signature des Accords d'Oslo.

Mais la question de la liberté de circulation dépasse de très loin la liaison entre les deux régions : au sein de la Cisjordanie, l'ensemble des entraves (barrages, checkpoints, etc) doivent être levées, les Palestiniens doivent pouvoir emprunter l'ensemble du réseau routier, le mur doit être démantelé, l'accès à Jérusalem doit être rétabli, et la frontière avec la Jordanie doit être évacuée. En d'autres termes, la liberté de circulation passe par la fin de l'occupation.

### **B) Questionnaire AFPS-Est**

#### **1.1.1) Vous engagez-vous à proposer, ou pour le moins à tout mettre en oeuvre pour soutenir, l'application par l'UE des recommandations du Rapport Falk et que des actes législatifs européens soient adoptés pour interdire la possibilité pour des entreprises, institutions financières, ou collectivités territoriales, des États membres de l'UE, d'avoir des activités ou des connexions qui soient liées d'une manière ou d'une autre, à l'occupation par Israël des Territoires palestiniens ou à leur colonisation ?**

Investi dans la campagne BDS, le NPA est bien évidemment partisan de la mise en oeuvre (entre autres) des recommandations de Richard Falk. Nous sommes partisans d'un boycott et d'un désinvestissement généralisés, et donc d'un arrêt immédiat de toute collaboration économique avec le colonialisme israélien. Cela doit passer par une interdiction (embargo) et, si nécessaire, par un mécanisme de sanctions contre les entreprises, institutions ou collectivités européennes qui développent des connexions avec des entreprises, institutions ou collectivités israéliennes.

#### **1.1.2) Vous engagez-vous à proposer, ou pour le moins à tout mettre en oeuvre pour soutenir, l'adoption d'actes législatifs européens pour interdire toute activité ou connexion d'entreprises, institutions financières, ou collectivités territoriales, des États membres de l'UE, avec des entreprises étrangères à l'UE qui seraient impliquées, d'une manière ou d'une autre, dans les politiques d'occupation illégales d'Israël ?**

Un certain nombre d'entreprises multinationales (Caterpillar est un bon exemple) sont directement impliquées dans l'occupation israélienne. Ces entreprises doivent être elles aussi ciblées et sanctionnées, et il serait cohérent d'adopter les mesures législatives adéquates, y compris en sanctionnant les entreprises, institutions ou collectivités de l'UE qui noueraient des partenariats avec elles.

#### **1.2) Vous engagez-vous à proposer, ou pour le moins à tout mettre en oeuvre pour soutenir, l'application par l'UE des recommandations du Rapport Falk et**

**que des actes législatifs européens soient adoptés pour interdire l'importation dans l'Union européenne des productions des colonies d'occupation israéliennes ?**

Nous sommes bien sûr favorables à cette interdiction et, au-delà, dans la mesure où c'est l'ensemble de l'économie israélienne qui bénéficie de l'occupation et de l'exploitation des richesses palestiniennes, nous préconisons, comme le recommande la campagne BDS, une rupture totale des relations économiques entre l'UE et Israël, et donc l'arrêt immédiat de toute importation en provenance d'Israël.